

**ASSOCIATION EUROPÉENNE DES HANDICAPÉS MOTEURS
SIÈGE SOCIAL A BOUCAU (64340), CHÂTEAU DE MATIGNON
DÉCLARÉE LE 31 JANVIER 1964 A LA PRÉFECTURE DE SEINE ET OISE**

**PROCÈS VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 16 JUIN 2012**

Le 16 Juin 2012 à 14 heures, les membres de l'association se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au COEM Aïntzina, 24 rue de Matignon, 64340 BOUCAU, sur convocation écrite adressée à tous les adhérents par le conseil d'administration.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Michel LACLAU, président de l'association, assisté par les membres du bureau.

La feuille de présence est émargée par 37 membres présents et porteurs de 52 pouvoirs, soit 89 membres représentés sur 215. En conséquence, le quorum est atteint, et l'Assemblée peut valablement délibérer.

Sont également présents

- **M. JEGARD** Commissaire aux comptes
- **M. MACE** Expert comptable
- **M. CAUSSE** Conseiller Général des Landes,
- **M. MARTIN** Conseiller Général des Pyrénées Atlantiques.

Ordre du jour

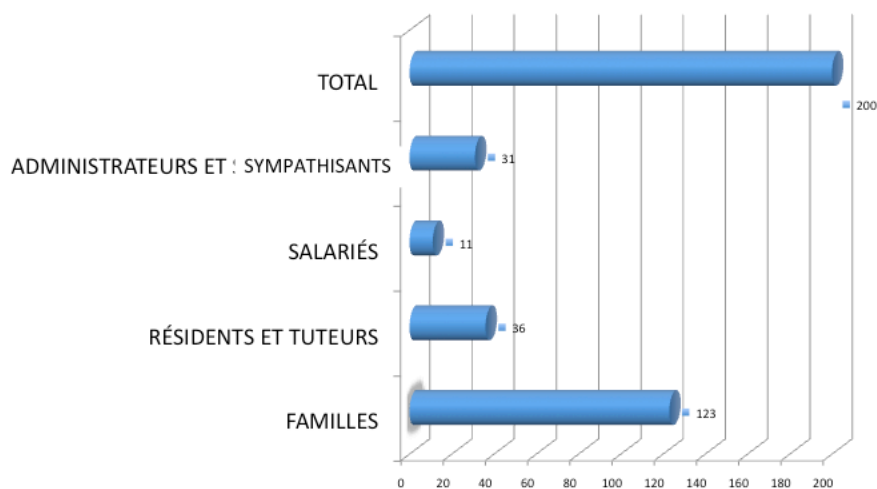
- Rapport moral du Président
- Rapports activités établissements par les directeurs
- Rapport financier du Trésorier
- Compte-rendu financier par l'Expert-Comptable
- Rapport du Commissaire aux Comptes
- Quitus aux Administrateurs
- Renouvellement et élection des Administrateurs sortants.
- Questions diverses

1. ANALYSE DES ADHERENTS, PAR SYLVAIN DESCOUTEY, SECRETAIRE GENERAL DE L'AEHM

Etat quantitatif des Etablissements

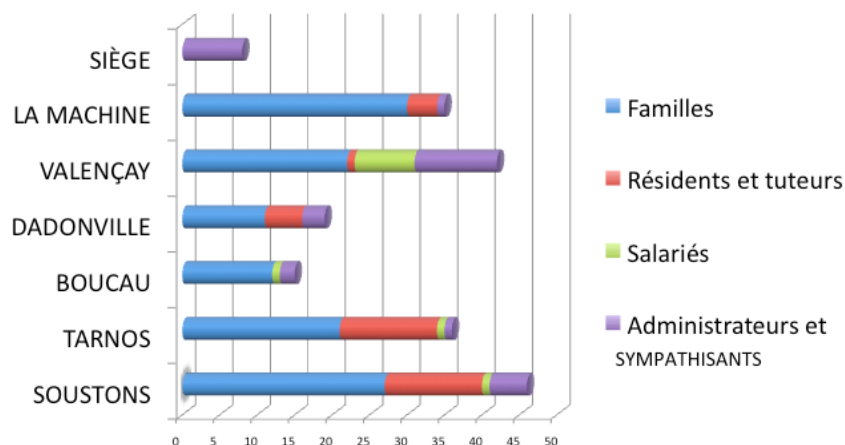
Etablissement	Nb usagers	Nb de professionnels	BUDGETS (en €)
TARNOS	65	62 CDI	3 140 000
SOUSTONS Foyer Lestang + Arènes	115	96 CDI	5 460 000
LA MACHINE	100	88 CDI	5 221 000
BOUCAU	100	92 CDI	4 500 000
DADONVILLE	65	81 CDI	4 140 000
VALENCAY	105	125 CDI	6 100 000
Total	550	544 CDI	28 560 000

Qui sont les adhérents AEHM ?



AG AEHM 16 juin 2012

Répartition par établissement



AG AEHM 16 juin 2012

	Famille	Résidents et tuteurs	Salariés	Autres : Sympathisants - administrateurs	Total
Soustons	27	13	1	5	46
Tarnos	21	13	1	1	36
Boucau	12	0	1	2	14
Dadonville	11	5	0	3	19
Valençay	22	1	8	11	42
La Machine	30	4	0	1	35
Autres	0	0	0	8	8
Total	123	36	11	31	200

AG AEHM 16 juin 2012

2. RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Bienvenue à toutes et à tous, résidents, familles, membres, sympathisants, salariés, bénévoles et invités. Merci à Monsieur Lionel Causse, Conseiller général des Landes et Monsieur Christophe Martin, Conseiller général des Pyrénées Atlantiques d'assister à notre Assemblée. Merci à l'établissement d'Aïntzina, à l'ensemble du personnel mobilisé pour la réussite de cette AG mais aussi des deux jours de réunions que nous passons ici. Merci à la Résidence Tarnos Océan, à l'ensemble du personnel qui se mobilise pour la réussite cette fin de journée, avec la remise par le Président Gérard Masson de la médaille d'or de la Fédération Française Handisport à Alain Bertoche et l'organisation de la soirée de clôture. Merci à Sylvain et Patricia qui ont préparé ces journées. Merci aux Agences Régionales de Santé, Conseils généraux, Education Nationale, Mairies, Communautés de Communes, bénévoles qui interviennent dans nos différents établissements, aux nombreux donateurs de notre association.

Je traiterai quatre questions :

- fonctionnement statutaire du Conseil d'Administration
- fonctionnement général de l'Association et changements
- quelques mots sur nos établissements
- quelques perspectives.

Fonctionnement du Conseil d'Administration, année 2011

4 réunions annuelles sont prévues dans les statuts. Le CA s'est réuni 5 fois (dont une réunion exceptionnelle en janvier 2011), 3 fois à Paris, une fois à Chantaloup, une fois à Tarnos.

En juin 2011, le Président a changé. J'en profite pour remercier Mr Francart pour son soutien et ses conseils tout au long de l'année.

Michel Dubourg a été coopté le 19 octobre 2011. Sa candidature sera proposée lors du vote en fin de cette assemblée. Michel Dubourg met à la disposition de l'AEHM son expertise en urbanisme et direction de travaux, actuellement pour la rénovation – extension de Tarnos et pour les chantiers à venir.

François Jegard, est notre nouveau Commissaire aux comptes. Il interviendra au cours de cette AG.

Deux réunions, désormais institutionnalisées, ont été organisées entre les membres du Conseil d'Administration et les Directeurs (trices) d'établissement : en juin à Tarnos, en octobre à Chantaloup-Dadonville.

Fonctionnement général de l'AEHM et changements intervenus ou en cours

Notre environnement change, il devient plus complexe, les modes d'organisation et de fonctionnement du secteur médico social doivent s'adapter, les autorités de contrôle et de tarification exigent que nous garantissons une haute qualité de service à nos résidents, avec une gestion financière rigoureuse.

Le Conseil d'Administration s'est fixé deux objectifs opérationnels : adapter la gouvernance et développer la vie associative.

1 - Adapter notre gouvernance :

L'AEHM a la particularité d'être présente dans 3 régions et 5 départements.

Le Siègne Social est réduit en effectifs, 1 Secrétaire général (à 2/3 de temps en 2011, à temps plein en 2012) et une Assistante administrative à quart temps.

Les frais de siège représentent 0,49% du budget général. Dans notre secteur, la moyenne est de 3 à 4 %.

Un besoin vital n'est qu'insuffisamment pris en compte au niveau de l'AEHM : le besoin de cohérence. Nous devons traiter certaines questions importantes, non pas au niveau de chaque établissement mais au regard de l'ensemble de l'association. Il devient prioritaire de nous coordonner, de coopérer entre établissements.

Trois actions ont été définies et mises en place.

A- Création du Conseil des Directeurs.

C'est une structure nouvelle et originale. Elle a pour but de procéder, en coordination avec le Président, le Bureau et le Secrétaire général, à des études, des analyses, de faire des propositions au Conseil d'Administration sur des questions, des préoccupations concernant l'ensemble de l'AEHM.

La méthode utilisée est la prise en charge par un ou plusieurs chefs d'établissement d'une question. Exemples : accord de pénibilité, égalité H/F, bientraitance, mutuelles, gestion des ressources humaines.

B - Mise en place d'une démarche d'évaluation – bilan des directeurs.

Une formation a été réalisée pour les administrateurs, une autre pour les directeurs. La Démarche et les supports ont été élaborés par les directeurs, le Secrétaire Général et le Président.

Les entretiens annuels sont menés par le Président accompagné du référent de l'établissement

Cette nouvelle procédure est opérationnelle en 2012.

C - Evaluation externe (2013-2014)

Lors de la réunion Administrateurs-Directeurs le 20 octobre 2011 à Chantaloup, il a été décidé que l'AEHM réaliserait un seul appel d'offres groupé pour ses 7 établissements.

Le coordinateur est le Secrétaire général.

2 – Valoriser l'image de l'AEHM et développer la vie associative.

En externe.

Il s'agit de nous faire connaître davantage, d'être plus présents dans notre environnement. Depuis 2011, nous avons des représentants dans les Conférences territoriales de l'ARS, dans les groupes d'élaboration des schémas territoriaux Conseils généraux, à la Fehap, notre participation est active au sein du Gahma (Groupement d'Associations Handicap Moteur Aquitaine).

Le CA et chacun des 7 établissements doivent maintenir et développer des relations de qualité, de confiance raisonnée avec les ARS, les Conseils généraux...

Ce principe d'action ne tolère, bien entendu, aucune exception.

En interne.

Des outils de communication ont été renouvelés ou créés : le site internet, la plaquette de présentation, la base de données des membres.

Nous avons « délocalisé » à Chantaloup en octobre 2011, les traditionnelles « journées de Matignon », regroupant autour d'experts, consultants des membres du CA, Directeurs et cadres.

Des initiatives sont prises au niveau des établissements d'échanges de résidents, de camps, de visites de salariés et nous ne pouvons que les encourager.

Quelques mots sur la vie des établissements

Les directeurs vous présenteront, au cours de cette assemblée, un rapport d'activité de leur établissement.

Pour ma part je ne traiterai que du Centre de Valençay, le Conseil d'Administration ayant porté une attention particulière sur le plus ancien établissement de l'AEHM. Des soucis, quelques turbulences en 2011, tout va beaucoup mieux aujourd'hui.

L'IERM et l'association ont fait l'objet, fin 2010, d'une inspection de l'ARS du Centre, finalement très stimulante pour nous.

Un Comité de Pilotage AEHM a été mis en place pour suivre et conseiller l'établissement (Chantal Gallou, Philippe Ducalet, Sylvain Descoutey et Michel Laclau). Nous avons rencontré à plusieurs reprises les Inspecteurs de l'ARS, salariés et délégués du personnel, avons recruté 3 chefs de service et en fonction depuis hier, un nouveau directeur, Frédéric Descamps, avec nous aujourd'hui.

Au cours de l'été 2011, Monsieur Bernard Veujoz, directeur depuis 1 an démissionne. Au nom du Conseil d'Administration, j'ai proposé à Pierre Etcheverry d'assurer une mission garantissant la continuité de l'activité et, si possible, de redonner confiance aux différents acteurs et trouver un nouvel élan. Ce qu'il a accepté et dont je le remercie. Je peux dire, et je ne suis pas le seul, qu'il a fait un excellent travail lors des 9 mois passés à Valençay.

La nouvelle Maison d'Accueil Spécialisée, la balnéothérapie ont été inaugurées le 14 novembre 2011, en présence du Directeur général de l'ARS Centre, du Maire de Valençay, bien d'autres personnalités, résidents, familles, personnel, administrateurs, amis,...inauguration prolongée par une fête qui restera dans les mémoires.

J'espère et je crois que l'avenir dira que cette transition était nécessaire.

Nous retiendrons que notre association a trouvé en interne des ressources pour faire face à une situation délicate de l'un de ses établissements.

S'il y a des valeurs de coopération et d'entraide présentes à l'AEHM, elles trouvent là une belle application.

Perspectives et projets

Chaque directeur complètera ces informations.

Résidence Tarnos Océan : la réhabilitation complète et l'extension sont acquises pour un montant d'environ 8 M €.

Résidences A.Lestang et des Arènes : accord pour une première tranche de travaux (2,5 M €). En 2012, transformation de 32 places en places Foyer Accueil Médicalisé.

Résidences Les Marizys : la construction des « villas » (SAVS) a pris un peu de retard, l'inauguration est prévue en 2013. L'établissement a comme principaux objectifs, en 2012, de concevoir et proposer au Conseil d'Administration une réponse à la prise en charge médicalisée des résidents et de retrouver l'équilibre des comptes.

Centre d'Aïntzina : La création du Pôle petite enfance est acquise.

Chantaloup Dadonville : 2011 était la première année de fonctionnement au sein de l'AEHM, Thierry Sance vous en parlera.

<p><u>PREMIERE RÉOLUTION</u> : L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport moral, décide de l'approuver. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.</p>

Valençay (Par Pierre ETCHEVERRY)

Je dédie ce compte rendu à Jérémy HUBERT qui nous a quitté cette année à l'âge de 19 ans dans un accident de voiture un soir sur les routes berrichonnes.

J'ai donc, sur mission du président Mr LACLAU, accepté la succession de Mr VEUJOZ démissionnaire au début du mois d'août 2011.

Isabelle LEDUC directrice adjointe, Patrice ROUSSEAU et Olivier HUYNH, chefs de service, et les personnels ont assuré l'ouverture de la MAS et la rentrée de l'IEM avec abnégation malgré les circonstances et j'en profite pour les féliciter tous.

L'établissement fait l'objet d'un rapport de l'ARS de la région centre à la suite duquel l'association a créé un comité de pilotage et pris des mesures adaptées.

Une réunion de contrôle a eu lieu le 24 novembre et j'ai profité de l'occasion pour présenter un plan de travail sur trois ans. Ce plan a été validé par le Comité de Pilotage et l'ARS.

Nous avons inauguré la MAS et la balnéothérapie le jeudi 23 novembre avec le groupe de TARNOS les NOSTAR, je crois pouvoir dire que cette soirée restera dans la mémoire de ceux qui l'ont vécue.

Sur la MAS nous avons réceptionné les travaux avec quelques réserves. Nous avons ouvert la balnéothérapie en octobre et avons saisi l'assurance dommage/ouvrage pour des problèmes de condensations et de dysfonctionnements de ventilation. Une expertise est en cours.

Concernant les projets, l'acquisition d'1,5 hectare du terrain qui jouxte l'IERM est annulée tout en maintenant le projet de la serre. Les travaux de rénovation du pôle administratif et de la salle de spectacle ont été également ajournés. Nous avons par contre réalisé les travaux d'étanchéité des bureaux et la mise en sécurité de la salle de spectacle est en cours.

Afin d'accompagner les salariés dans un processus de changements et notamment de mise en œuvre des lois du 2 janvier 2002 et du 11 février 2005, nous avons plus que doublé les engagements financiers du plan formation 2012 dans lequel nous avons privilégié les formations collectives. Olivier HUYNH a obtenu la certification AFNOR en expertise sur la bientraitance. Deux salariées vont suivre la formation PRAP et seront personnes ressources sur l'établissement. Enfin Christian MARTIN a formé un groupe de 9 salariés et 2 cadres en ergonomie et facteur humain.

Concernant les enfants, adolescents et adultes accueillies nous allons au 1^{er} septembre prochain combler le déficit de 7 places constaté en septembre 2011.

Pour les personnels, le médecin démissionnaire en mai 2011 est revenu sur sa décision le 19 septembre, le Comité de Pilotage a embauché le troisième cadre Carmen LAVALLEE, ici présente, nous avons enfin engagé à temps complet un kinésithérapeute d'origine polonaise, nous avons stabilisé l'équipe des cuisines. Il reste à recruter un médecin psychiatre et un psychomotricien et l'équipe sera quasiment au complet.

Dès le début de cette année nous avons mis en œuvre les PPA conformément à la loi. L'évaluation interne va débuter dans les jours qui viennent. Nous avons engagé la démarche qualité et mis en œuvre les procédures d'accueil des salariés CDI et CDD.

Nous avons redonné au CVS ses missions de propositions et d'avis sur tous les sujets de la vie quotidienne des jeunes et de la vie de l'établissement, ce n'est plus une chambre d'enregistrement de questions.

Les trois livrets d'accueil de la MAS, de l'IEM et du SESSAD ont été remis aux représentants du personnel et sera soumis à l'avis du CVS le 30 juin prochain pour avis.

Dès lors il sera présenté au comité de pilotage et au conseil d'administration pour validation et diffusion.

Nous avons à évaluer le PPA dans le cadre de notre évaluation interne, nous avons également à mettre en œuvre le contrat de séjour ou le document individuel de prise en charge.

Des groupes de travail commencent à réfléchir sur les projets de service afin de démarrer le projet d'établissement dans le courant de l'année 2013, à la suite de l'évaluation externe.

Le climat du mois de septembre dernier a évolué dans le bon sens, les salariés ont envie de progresser et de se mettre en conformité avec la loi du 2 janvier 2002. Je suis très satisfait de leur volonté et de leur motivation.

J'ai beaucoup apprécié la disponibilité et la collaboration avec Chantal GALLOU, référente de VALENÇAY notamment lors de la réunion générale du 16 janvier où elle a pris la parole au nom de l'association ou encore lors de la kermesse du 9 juin dernier. Merci Chantal.

Je terminerai par une partie du résultat d'une enquête que nous avons effectuée au début du mois auprès des jeunes, des salariés et des familles qui se prononcent largement pour renommer cet établissement. Le nom de Hameau de Gâtines sera peut être proposé pour avis au prochain CVS et sera alors soumis au conseil d'administration. Même si cela paraît symbolique je crois que ce petit changement participera modestement mais sûrement à la volonté et à la dynamique de changement pour que l'avenir de cet établissement soit envisagé avec optimisme, stabilité et sérénité.

Je souhaite à Frédéric DESCAMPS un plein succès et une totale réussite dans son entreprise.

Résidences André et Pierre Lestang - Soustons (par Philippe BOIREAU)

L'évaluation interne des résidences de Soustons est en cours, elle devrait être réalisée d'ici la fin de l'année.

Dans le cadre des activités que nous réalisons avec le GAHMA (Groupement d'Associations Handicap Moteur Aquitaine), nous avons notamment formalisé la mise en place d'échanges de séjours entre les résidents. Ces échanges génèrent des rencontres, une dynamique institutionnelle entre les établissements et les professionnels et peut permettre aux résidents de choisir de changer de structure.

Le premier juillet 2012, 8 places de la Résidence des Arènes seront classées en Foyer d'Accueil Médicalisé et 24 places pour le Foyer Lestang. Cela entrainera la création de 6 ETP supplémentaires.

Ce passage en FAM est accompagné de rénovation architecturale. Un bâtiment de 15 places aux normes FAM sera construit prochainement.

COEM Aïntzina (par Michèle HERNANDORENA)

L'activité et le résultat comptable sont équilibrés.

Gestion du personnel : 96 journées d'absence pour 7 personnes. Maladie : 12000 heures d'absentéisme (maladie, maternité, ...).

La moyenne d'âge du personnel d'Aïntzina rajeunit au fur et à mesure des départs à la retraite.

En juin 2011, nous avons célébré les 50 ans d'Aïntzina, une fête formidable avec un spectacle de la RTO. Merci à tous.

Scolarité : La demande de scolarisation des enfants s'intensifie. Il y a des décalages entre la première visite des parents dans l'établissement et l'avis d'orientation de la MDPH.

Nous avons mis en œuvre 2 projets à destination des adolescents dans l'établissement : un atelier théâtre et un atelier « Créado », sortie, gestion du temps, ...

Pôle Petite Enfance : Un groupe de salariés en 2011 a travaillé, en relation avec Christian Martin, Ergonome, sur les principes architecturaux et ergonomiques de cette construction prévue pour accueillir uniquement des tout petits enfants (0-5ans).

Nous avons bénéficié de l'intérêt de l'ARS et de la CNSA puisque après l'octroi d'une subvention non pérenne par l'ARS, une enveloppe de la CNSA a été retenue et accordée pour ce projet.

Résidences Les Marizys, La Machine (par Vincent BETZ)

Départ d'Olivier Huynh de La Machine pour un poste de cadre à Valençay.

Des travaux sont réalisés actuellement sur le Foyer. Installation de douches individuelles pour chaque résident.

Démarche qualité : 25 salariés qui participent et qui formalisent l'évaluation interne.

Réécriture du Projet d'établissements pour le début de l'année prochaine.

L'extension de 6 places de SAVS destinées à l'installation en ville de résidents dépendants ou semi dépendants qui vivront en appartements en sous colocation. Les travaux devraient être terminés à l'automne.

Résidence Tarnos Océan (par Christine DUCES)

1)- Le calendrier pour l'élaboration du projet d'établissement 2012/2016 a été respecté, il a donné lieu à de nombreuses réunions de travail qui ont permis que le plus grand nombre de résidents, personnels et familles puisse participer.

2)- La réflexion autour du projet d'extension nous a permis de préciser les attentes réciproques des différents partenaires : AEHM, Conseil Général et OPH 40. De nombreux échanges et l'aide précieuse de Michel DUBOURG sont à l'origine d'un programme architectural qui reprend les points essentiels des besoins que nous avons identifiés.

3)- Sur le plan de la gestion du personnel, de nouvelles modalités de fonctionnement ont été mises en place pour adapter l'organisation au vieillissement des résidents (nouveaux plannings, fiches de traçabilité...). Le projet d'intégrer des agents de service s'est concrétisé en 2011, l'objectif étant d'améliorer la qualité du service et de l'accompagnement.

4)- L'année s'est illustrée par la réalisation et la présentation de la comédie musicale Oïhana, créée grâce au travail des résidents, des professionnels et des nombreux bénévoles. Je salue là une belle réussite.

Nous avons eu 1 décès à déplorer et procédé à 2 admissions (dont une en SAVS).

5)- La situation financière de l'établissement est saine et permet d'envisager l'avenir avec sérénité. En ce qui concerne les sinistres nous percevons régulièrement les remboursements de l'OPH 40. Certains excédents sont mis en réserve dans la perspective du projet d'extension.

Chantaloup (Par Thierry SANCE)

1/ Changement d'Association :

Fusion-absorption en juin 2011 décidée par les deux assemblées.

- Explications auprès des salariés
- Un premier échange rencontre (journées en octobre, à Chantaloup)

Il y a des interrogations, il faut trouver de nouveaux repères. Présidente et trésorier très présents, par la proximité. La présence de Monsieur PELLET, administrateur et référent pour Chantaloup, est essentielle.

Ce changement ouvre aussi de nouveaux horizons :

- Conforter les projets d'avenir pour les adolescents, avec Valençay
- Echanges de travail avec de nouvelles équipes
- Réflexion pour de nouvelles approches thérapeutiques, pédagogiques ou éducatives.

2/ Organisation et gestion du personnel :

Réorganisation de l'équipe cadre.

Suite à la demande de l'ARS formulée en novembre 2010

1 chef du personnel et 1 chef éducatif

Tout cela va dans le bon sens / médecine du travail Décret 2012 salarié référent pour tout ce qui correspond aux conditions de travail.

Comme tous les ans, nous avons exercé une vigilance sur :

- Le respect des référentiels métiers
- L'organisation définie avec la déclinaison des délégations et rapports de compétence. Importance/au cadre légal.

Formation professionnelle.

- Accent sur la bienveillance
- Poursuite de la formation sur la déglutition – commission d'évaluation
- Qualification professionnelle – VAE auxiliaire de vie – contrat d'apprentissage
- D.U neuropsychologie

Absentéisme et mouvement du personnel.

Secteur complexe. Toute la littérature insiste sur les difficultés à recruter du personnel compétent et investi dans le temps. Rendre attractif le service aux personnes. PRIAC.

Départ du médecin généraliste.

Recrutement difficile – Loiret région centre zone sinistrée.

Travail sur l'amélioration de l'accueil et la découverte de l'établissement.

En cours – la réalisation d'un CD avec présentation de l'établissement, les bonnes postures au travail et l'utilisation du matériel, la présentation des principaux protocoles et les bonnes pratiques professionnelles en termes de bienveillance.

Responsabilité au regard de situations sociales et professionnelles préoccupantes.

Travail en partenariat avec Pôle Emploi. Terrain d'évaluation professionnelle.

3/ Organisation pour un meilleur suivi des projets

Réorganisation des équipes éducatives

- Enfants

Embauche d'une troisième éducatrice référente.

Mieux coordonner les projets et leur donner plus de cohérence.

Etre plus disponible pour les familles et mieux répondre à leurs préoccupations.

- Adultes

Suivi et cohérence des projets d'accompagnement.

Embauche d'une assistante sociale à mi-temps pour faciliter les démarches administratives au niveau des établissements, mais aussi pour les familles et les personnes accueillies.

Activité chez les adultes : séjour en Bretagne, à Quimiac.

4/ Données budgétaires

Equilibre budgétaire. Résultat CEM, résultat Maison d'Accueil Spécialisée – Résultat SESSAD.

Activités enfants : internat et problème de transport.

Activités adultes : un peu perturbée par des hospitalisations et travail avec HAD.

4. RAPPORT DU TRESORIER- COMPTE RENDU FINANCIER DE L'EXPERT COMPTABLE Mr MACE

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE

en milliers d'euros	2011	2010
Total Produits d'exploitation	30 157	25 366
Produits de la tarification	28 355	23 847
Autres produits	1 802	1 519
Total charges d'exploitation	29 935	25 157
Charges de fonctionnement courant	5 721	4 546
Frais de personnel	22 385	19 003
Dotations aux amortissements	1 286	947
Dotations aux provisions	390	521
Autres charges	153	140
Résultat d'exploitation	222	209
Total produits financiers	120	55
Plus-values réalisées sur placement	120	55
Total charges financières	338	77
Intérêts des emprunts	338	77
Reversement aux établissements		
Résultat financier	- 218	- 22
Produits exceptionnels	323	130
Charges exceptionnelles	115	28
Résultat exceptionnel	208	102
Reprise des résultat N-2	338	67
Résultat net	550	356
Dont Résultat gestion propre	28	25

BILAN FINANCIER

ACTIF			PASSIF		
en milliers d'euros	2011	2010	en milliers d'euros	2011	2010
Terrain	429	326	Subventions d'investissement	4 269	2 569
Constructions	9 783	3 214	Emprunts	5 578	2 354
Autres immobilisations	2 465	3 815	Provisions réglementées	4 280	2 748
Total Biens stables (2)	12 678	7 355	Autres fonds propres	1 278	1 326
Fonds de Roulement d'Investissement(1-2)	2 728	1 642	Total Ressources stables (1)	15 406	8 997
Autres - Provisions congés à payer (4)	766	624	Réserve de trésorerie	1 642	1 884
Autres - Dépenses refusées temporairement	362		Résultat	550	356
			Autres réserves	2 136	1 681
			Provision pour risque et charges	1 520	1 549
Fonds de roulement net global(1-2)+3-4	7 448	6 488	Autres fonds propres (3)	5 848	5 470
Créances	2 212	2 929	Fournisseurs	882	730
Autres créances	494	423	Dettes sociales	3 817	3 144
			Fonds dédiés	703	535
Total créances d'exploitation (5)	2 706	3 352	Autres dettes	529	364
Besoin en fonds de roulement (5)-(6)	- 3 226	- 1 421	Total dettes d'exploitation (6)	5 932	4 773
Disponibilités et Placements	10 673	7 908	Découverts bancaires		
Trésorerie positive nette	10 673	7 908			
TOTAL	26 823	19 239	TOTAL	26 823	19 239

5. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Monsieur JEGARD, Commissaire aux Comptes de l'association fait lecture de son rapport sur les comptes annuels 2011, et certifie que ces derniers sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

DEUXIÈME RÉOLUTION : Après avoir entendu le rapport du commissaire aux comptes, l'Assemblée décide d'approuver le rapport financier ainsi que les comptes annuels 2011 de l'Association.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Monsieur JEGARD, Commissaire aux Comptes, fait lecture devant l'assemblée de son rapport spécial sur les conventions réglementées tel que définies à l'article 612-5 du Code de Commerce.

TROISIÈME RÉOLUTION : L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport spécial du commissaire aux comptes, décide d'approuver ce dit rapport.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

6. AFFECTATION DU RESULTAT

Pour clôturer ce volet financier de l'assemblée générale, le trésorier présente le projet d'affectation du résultat comptable de l'association tel que définit ci-dessous :

Le résultat comptable de l'association s'élève à 212.079 € :

Le trésorier rappelle que le présent résultat comptable de l'association est la sommation des résultats comptables des établissements et de l'activité propre de l'association. Il rappelle à toutes fins utiles que les résultats comptables et de gestion des établissements ont comme tous les ans un caractère provisoire dans l'attente des décisions des administrations de contrôle. Néanmoins il est proposé à l'assemblée générale l'affectation suivant des résultats 2011 :

Résultat comptable

Le résultat comptable de l'association se décompose ainsi :

En euros	2011	2010
Résultat sous contrôle du tiers financeur	183 781	263 706
Résultat définitivement acquis sur activités en propre	28 299	24 924
Résultat comptable association	212 080	288 630

Résultat de gestion contrôlée et résultat sous contrôle du tiers financeur

en euros	2011	2010
Résultat comptable des établissements	183 781	263 706
Reprise résultat N-2 validé par l'ARS ou CC	338 098	67 948
Résultat de gestion contrôlée	521 879	331 654

Il est proposé à l'assemblée générale d'affecter les résultats comptables relatif aux établissements de 183 781 Euros en Résultat sous contrôle des tiers financeurs en attendant leur affectation définitive à valider par les autorités de tarification et d'affecter le résultat de l'activité propre de l'association soit 28 299 Euros en report à nouveau.

QUATRIEME RESOLUTION

Après avoir entendu le projet d'affectation du résultat mentionnées ci-dessus, il est proposé à l'Assemblée Générale d'approuver ces affectations de résultats

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

7. QUITUS AUX ADMINISTRATEURS.

CINQUIEME RÉOLUTION :

Il est ensuite proposé à l'Assemblée Générale, de donner son quitus entier et sans réserve aux Administrateurs pour la bonne gestion de l'association au cours de l'exercice 2011.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

8. RENOUVELLEMENT ET ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

Administrateurs sortants : Mme GALLOU, M. CAPDEVILLE, M. JOBBE-DUVAL, M. SCHWINDOWSKI, M. MALLEZ, Mme MALLEZ

Nouvelle candidature : Michel DUBOURG.

SIXIEME RÉOLUTION : L'Assemblée Générale, procède à l'élection des Administratrices et Administrateurs sortants, candidats à leur succession et des candidats nouveaux se présentant, pour une durée de trois ans :

- Mme GALLOU
- M. CAPDEVILLE
- M. JOBBE-DUVAL
- M. SCHWINDOWSKI
- M. MALLEZ
- Mme MALLEZ
- Mr DUBOURG

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

9. DISCOURS DE M. Lionel CAUSSE et de M. Christophe MARTIN

Monsieur Lionel CAUSSE, Conseiller Général des Landes, et Monsieur Christophe MARTIN, Conseiller Général des Pyrénées Atlantiques, prononcent un discours reconnaissant l'action de l'AEHM auprès des personnes en situation de handicaps moteurs et soulignant la qualité de la situation financière de l'AEHM, dans un contexte de crise économique et de limitation des subventions publiques.

10. QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions particulières.

La séance est levée à 15 heures 50.

La secrétaire de séance
Chantal GALLOU

Le Président
Michel LACLAU